

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mercredi 10 janvier 2017

INFO PRESSE

Une délégation interministérielle vietnamienne séjourne en Nouvelle-Calédonie du 9 au 11 janvier. Elle est venue rencontrer les représentants de l'État et des collectivités locales dans l'objectif de montrer son engagement dans la lutte contre la pêche illégale en Nouvelle-Calédonie et proposer des projets de coopération en matière de pêche.

À cette occasion, Philippe Germain, président du gouvernement, a reçu la délégation mercredi 10 janvier au gouvernement.

Pour rappel, le président du gouvernement avait interpellé l'État et l'Europe dès 2016 sur cette problématique afin qu'ils mobilisent en conséquence leur réseau diplomatique. C'est ainsi qu'en octobre 2017, l'Europe a sanctionné le Vietnam pour son absence de politique de lutte contre la pêche illégale (*carton jaune*). Pour faire annuler cette sanction, les autorités vietnamiennes doivent mettre en place des moyens effectifs de lutte contre ces actions illicites. En cas contraire, un durcissement des sanctions européennes (*carton rouge*) pourrait se traduire par une interdiction de vente des produits de la mer vietnamiens en Europe.

La position de la Nouvelle-Calédonie

La pêche illégale pratiquée par des navires de pêche vietnamiens touche aujourd'hui l'intégralité de la façade ouest de l'océan Pacifique central et occidental. En Nouvelle-Calédonie, les blue boats effectuant des pêches illicites ont été repérés dans les eaux du parc naturel de la mer de Corail, de la province Nord et des Îles Loyauté, notamment ces deux dernières années. Ces pêches illégales constituent un manque à gagner pour les pêcheurs locaux et une menace pour l'équilibre écologique des holothuries et des écosystèmes marins en général. Elles comportent également des risques de confrontations avec les pêcheurs locaux.

À l'occasion de cet entretien, le président du gouvernement a tenu à rappeler que la ZEE de la Nouvelle-Calédonie est dans un processus de classement en parc naturel. Les blue boats portent une forte atteinte au patrimoine naturel de la Nouvelle-Calédonie, et notamment aux récifs vierges sur lesquels des Blue boats se sont ancrés. Il a demandé aux représentants du gouvernement vietnamien de mettre fin à ces pratiques de pêche illégales.

La position des autorités vietnamiennes

Les autorités vietnamiennes ont annoncé qu'elles souhaitent mettre fin à ces actions illicites avant le 30 juin 2018 en menant de conserve différentes actions :

- modifier les règles de la pêche au Vietnam et former les pêcheurs aux règles nationales et internationales, augmenter les sanctions financières,
- définir et mettre en œuvre un plan d'action pour répondre aux neuf recommandations de l'Union européenne suite à la réception du « carton jaune » pour recevoir à nouveau le « carton vert »,
- augmenter leur force de surveillance et de contrôle au large et imposer un équipement pour

*** Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur gouv.nc et lemagdugouv.nc ***

- suivre les itinéraires des bateaux de plus de 15m (GPS traceur),
- renforcer les dispositions aux ports pour identifier l'origine des produits,
 - interdire la pêche et le commerce des holothuries au Vietnam,
 - entretenir des échanges d'informations permanents pour surveiller la pêche illégale et renforcer la coopération internationale.